



communiqué

Date

Le 29 mai 1990

N^o 119

Pour publication

LES MINISTRES CROSBIE ET LOISELLE
ASSISTERONT À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE
DE L'OCDE À PARIS
LES 30 ET 31 MAI 1990

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, et le ministre d'État (Finances), M. Gilles Loiseau, ont annoncé aujourd'hui qu'ils dirigeront la délégation canadienne à la réunion ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui aura lieu à Paris les 30 et 31 mai. Les ministres Crosbie et Loiseau se feront les porte-parole du Canada et appuieront l'Organisation dans ses efforts pour s'adapter à l'évolution rapide du système économique et commercial international.

Les principales questions à l'ordre du jour seront : l'état d'avancement des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round (NCM) et d'autres questions concernant le commerce et l'investissement; les relations de l'OCDE avec les pays non membres, dont ceux de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est; et la situation économique dans les pays de l'OCDE.

"Le succès des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round ainsi que l'amélioration des relations de l'OCDE avec les pays non membres sont d'une grande importance pour le Canada, a déclaré M. Crosbie. À Paris, j'ai l'intention de tenter d'obtenir l'appui nécessaire pour ériger une solide structure institutionnelle semblable à celle de la nouvelle organisation commerciale mondiale dont j'ai déjà proposé la création. Un tel projet pourrait faire partie de la mise en oeuvre des conclusions de l'Uruguay Round et favoriser la pleine intégration des nouvelles économies de marché au système économique et commercial global."

"Le Canada fera part de ses inquiétudes au sujet de l'inflation, a expliqué M. Loiseau. Dans les pays de l'OCDE, les prix à la consommation ont augmenté de 2,1 points de pourcentage au cours des trois dernières années". La croissance économique à moyen terme ne saurait être soutenue que dans un milieu où l'inflation est peu élevée et stable. La réduction de l'inflation aujourd'hui entraînera demain une baisse des taux d'intérêt".